

Date de la convocation : 14 décembre 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 32 – Pouvoirs 7
 Votants : 39

Vote : 39
 Pour : 38
 Contre : 0
 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/12/2017
 et publication du 21/12/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 21 décembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (7) :

Guy-Michel CHAUVEAU à Laurent HUBERT, Dominique DUCHENE à Galiène COHU de LASSENCE, Sylvain FOURNIER à Jean-François COINTRE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Daniel LEGEAY à Régis VALLIENNE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD, Carine MENAGE à Georges BITOT.

D07-21-21-2017 : Stagiaire SCoT

Monsieur le Président fait part au comité syndical de la candidature pour un stage non rémunéré d'une étudiante en 3^{ème} année de licence Géo option Aménagement du territoire, sur une durée initiale de 105h, modifiable par avenant dans la limite de 308heures. Ce stagiaire travaillera de concert avec Kevin Charlot et Sophie Rychlicki, sur la définition des indicateurs du SCoT (indicateurs quantitatifs mais aussi qualitatifs) les lundis et mardis de chaque semaine à compter du 15 janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le recrutement d'un stagiaire aux conditions énoncées.

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

